



Numéro – 63

Les comptes prévisionnels de l'agriculture pour 2013

Le ministère chargé de l'agriculture a présenté le 12 décembre une première estimation du revenu agricole 2013 par orientations technico-économiques (OTEX) ; l'indicateur principal retenu étant le Résultat Courant Avant Impôt (RCAI). Ces résultats sont issus d'extrapolations faites à partir des données macro-économiques enregistrées sur les 8 premiers mois de l'année et sont donc susceptibles d'être révisés par la suite, à la hausse ou à la baisse, quand l'ensemble des données de 2013 sera connu.

Le repli des cours des matières premières issues des grandes cultures a eu un impact notable sur le revenu des exploitations concernées, et notamment bien sûr, pour celles spécialisées dans les grandes cultures. L'impact a été moindre sur les autres productions végétales (maraîchage et arboriculture) et la viticulture a même connu une hausse sensible de son revenu dans les autres régions. Pour les productions animales, l'année a été moyenne pour les bovins viande et faible pour les ovins et les caprins, tandis que les bovins lait ont vu leur revenu légèrement augmenter grâce à la hausse du prix du lait. A contrario, les exploitations porcines et surtout avicoles, ont subi une baisse notable. Les données suivantes sont estimées au niveau national pour les grandes et moyennes exploitations mais le profil agricole de l'Oise, orienté principalement vers les grandes cultures, laisse craindre une baisse notable du revenu moyen départemental pour 2013.

Ensemble des exploitations : Après une hausse de 32 200 à 36 100 € depuis 3 ans, le RCAI redescend brusquement à 29 400 € soit une baisse de 15 % par rapport à la moyenne triennale "2012" (calculée de 2010 à 2012) et de 18,7 % par rapport à l'année précédente.

- **Les grandes cultures :** cette baisse est la plus forte parmi les OTEX car le revenu, après être monté de 49 500 à 62 700 € redescend à 31 800 € soit presque moitié moins qu'en 2012 et 42,5 % de la moyenne triennale "2012".

- **Les élevages d'herbivores :** les élevages bovins ont eu une évolution différente selon leur orientation. La filière lait a vu son revenu (25 100 €) baisser de 7,2 % par rapport à la moyenne triennale (gonflée par l'année 2011) mais elle enregistre une hausse de 3,6 % par rapport à 2012. A l'inverse, pour la filière viande, le revenu (19 800 €) est en baisse de 8 % par rapport à 2012 (la meilleure année depuis 2010) mais en hausse de 7,5 % par rapport à la moyenne triennale. Compte tenu de ces évolutions opposées, les exploitations laitières mixtes connaissent une certaine stabilité (- 0,4 % par rapport à la moyenne triennale) avec un revenu de 25 800 € qui est cette année le plus élevé de la filière bovine. Les exploitations spécialisées en ovins caprins enregistrent une 4^{ème} année de baisse de leur revenu (de 20 400 à 17 600 €) en 2013 soit une baisse de 9,8 % par rapport à la moyenne triennale.

- **Le maraîchage et l'horticulture :** elles ont vu leur revenu moyen (20 800 €) baisser de 21,5 % par rapport à l'année précédente et de 14,4 % par rapport à la moyenne triennale qui comporte l'année 2011, particulièrement difficile avec un RCAI moyen de 18 500 €.

- **L'aviculture et les porcins :** les exploitations porcines ont eu un revenu (40 500 €) légèrement en hausse (+ 2,1 %) par rapport à la moyenne triennale mais en baisse de 11,2 % par rapport à l'année 2012, particulièrement favorable. La situation est plus délicate pour l'aviculture qui connaît une forte baisse (-33,8 %) de son revenu en 2013 (20 800 €) alors que la moyenne triennale "2012" est de 31 400 € avec 32 800 € pour la seule année 2012.

Nous observons cette année une réduction des écarts de revenus entre les filières, notamment pour les grandes cultures qui se distinguaient jusqu'à présent des autres filières sur ce point.

Actualités

Le rapport sur l'observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires : il a été rendu le 4 décembre et il note un niveau de prix assez bas dans l'ensemble des filières. Le consommateur ne consacre plus que 8 % de son budget en produits directement agricoles et 11 % aux produits transformés par l'industrie alimentaire. Les matières premières ne pèsent plus beaucoup dans le prix du produit fini. Par exemple, le blé ne représente que 8 % du prix de la baguette de pain. Toutefois, les hausses des matières premières ou des consommations intermédiaires sont peu répercutées sur le prix final, pénalisant les marges des producteurs. Les marges sur les produits alimentaires sont parfois négatives chez les distributeurs mais il s'agit de produits d'appels incontournables et ces pertes sont compensées par des produits plus rentables.

Orientation choisies pour les aides couplées : le 17 décembre, M Stéphane Le Foll a présenté les choix retenus pour l'application de la PAC en France. 675 M€ seront affectés à la filière viande bovine par le biais des aides aux veaux sous la mère, à l'engraissement et à la PMTVA qui sera activable à partir de 10 vaches pour un montant unitaire de 200 € qui sera dégressif au-dessus de 40 vaches. L'aide à la filière lait bovine sera de 140 M€ avec un montant unitaire proche de 35 €, plafonné à 40 vaches en zone hors montagne. Pour les ovins, le montant sera de 125 M€ activable à partir de 50 brebis et dégressif au-dessus de 500 et l'aide affectée aux caprins sera de 15 M€. Les aides végétales couplées s'élèveront à 27 M€ dont 3 M€ pour la tomate industrie, 4 M€ pour la fécule, le blé dur et le pruneau, se répartissant l'essentiel de l'enveloppe nationale. Le soutien à la production de protéines végétales (pois, luzerne, lupin,,) est confirmé avec une répartition à déterminer entre les cultivateurs et les éleveurs. Le paiement redistributif s'appliquera à partir de 2015 (5 %) et devrait augmenter progressivement jusqu'à 20 % en 2018. Un prélèvement de 3 % (230 M€) sur les montants affectés au premier pilier permettra d'abonder le 2ème pilier pour les aides à l'assurance récolte et à la production biologique. Par ailleurs, une équivalence entre Surface d'intérêt écologique et Surfaces en éléments topographiques (dispositif actuel) sera demandée à la Commission pour permettre aux exploitants de pérenniser les efforts faits les années précédentes.

Productions végétales

Les cours sont tous orientés à la baisse pour toutes les productions à l'exception notable du pois protéagineux qui enregistre une hausse de 13 €/T.

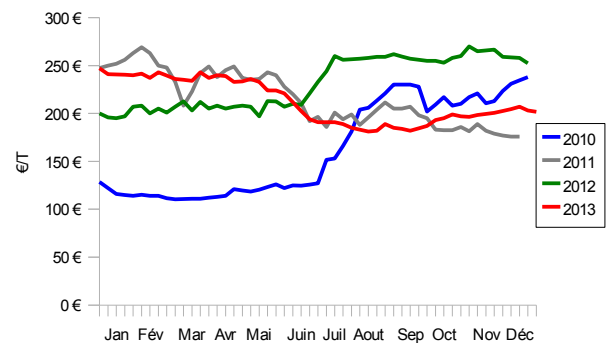
Blé tendre

Les cours enregistrent durant la 1ère quinzaine une hausse (+ 5 €/T) avant de se replier à 202 €/T à un niveau inférieur à ceux de 2012 et 2010 (252 et 238 €/T) mais supérieur à celui de 2011 (déjà en forte baisse à 176 €/T).

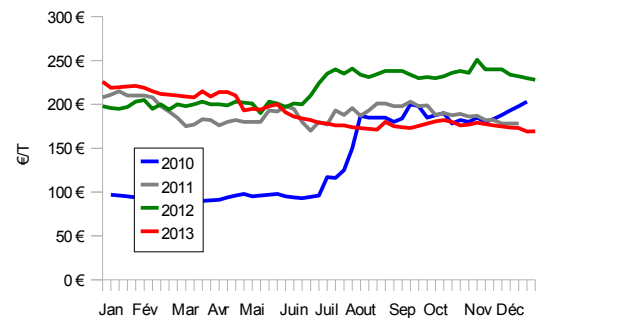
L'orge

La baisse observée depuis la mi-octobre (180 €/T) se poursuit (-6 €/T) en décembre pour finir l'année à 169 €/T avec une situation par rapport aux années précédentes équivalente à celle du blé tendre.

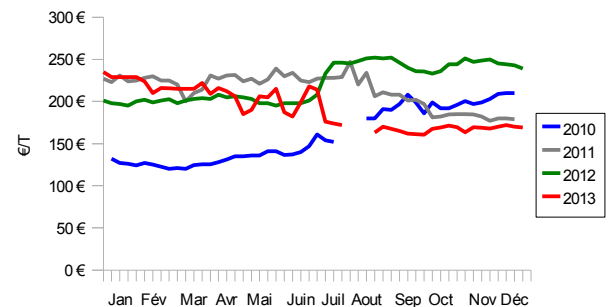
Cours du blé tendre



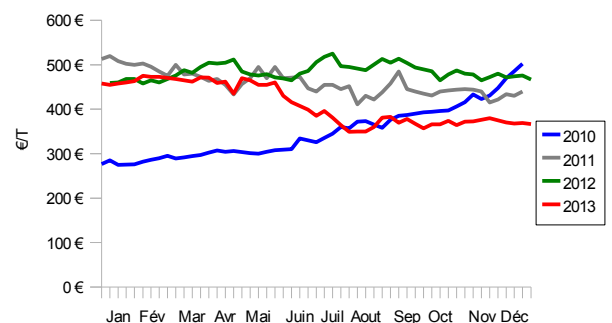
Cours de l'Orge



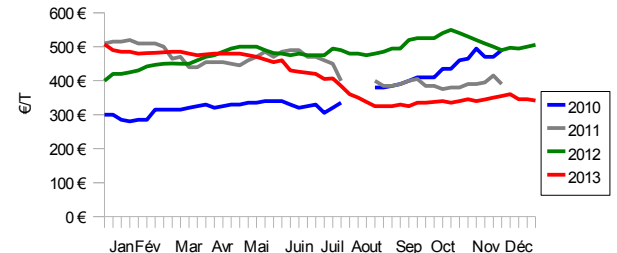
Cours du Maïs



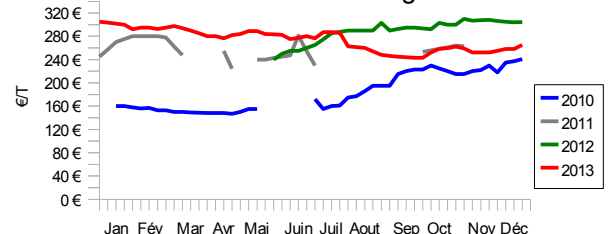
Cours du Colza



Cours du Tournesol



Cours du Pois Protéagineux



Maïs

Les prix connaissent une légère hausse (+ 2 €/T) avant de se replier à la valeur du début de décembre soit 169 €/T ce qui est inférieur aux niveaux des années précédentes (179 à 243 €/T).

Colza

Les cours sont en baisse régulière (- 9 €/T) et ils finissent l'année à 366 €/T et donc à un niveau très en retrait de ceux des 3 années précédentes (440 à 502 €/T).

Tournesol

Les cours poursuivent leur baisse (- 22 €/T en décembre) pour finir l'année à 338 €/T soit à un niveau nettement plus faible que ceux des années précédentes (400 à 507 €/T).

Pois protéagineux

Les cours sont en hausse depuis la mi-novembre et ils gagnent 13 €/T en décembre pour finir l'année à 265 €/T soit à un niveau intermédiaire entre ceux des années précédentes (241 à 304 €/T).

Productions animales

Les cours sont en hausse pour les productions de viande et d'œufs, le lait faisant exception avec la baisse saisonnière.

Bovins

Les cours sont assez stables avec une légère progression (+ 5 centimes/Kg) pour finir le mois à 3,80 €/Kg, légèrement en retrait par rapport à ceux de 2012 (3,88 €/Kg) mais supérieurs à ceux de 2012 et 2011 (3,42 et 3,15 €/Kg).

Porcins

Les cours suivent la même évolution (+ 2 centimes/Kg) pour finir le mois à 1,55 €/Kg, identique à ceux de 2012 (3,88 €/Kg) et légèrement supérieurs à ceux de 2012 et 2011 (1,50 et 1,27 €/Kg).

Ovins

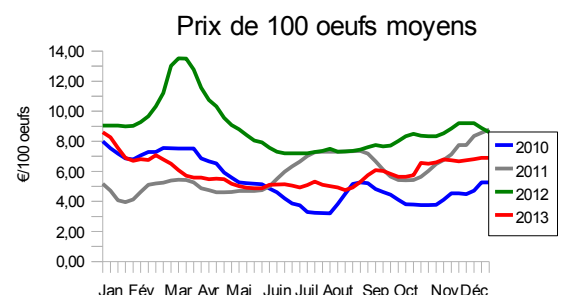
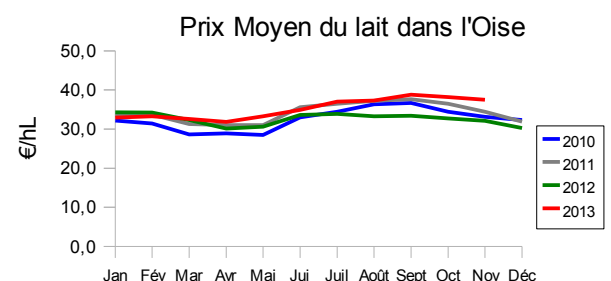
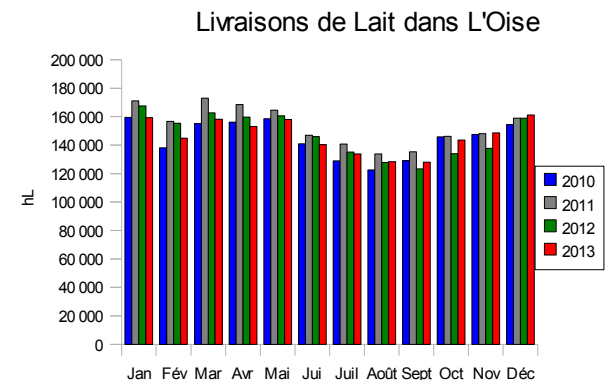
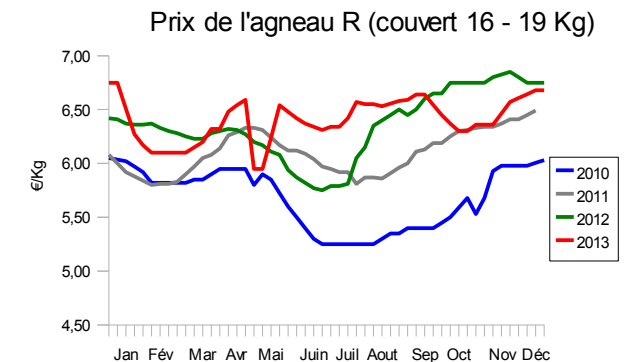
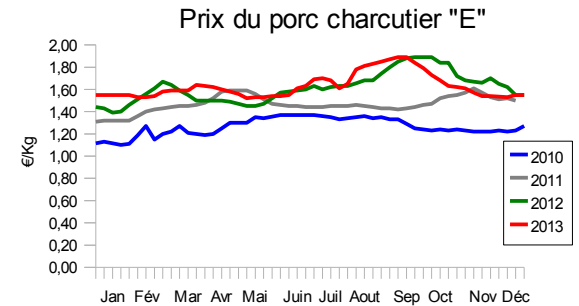
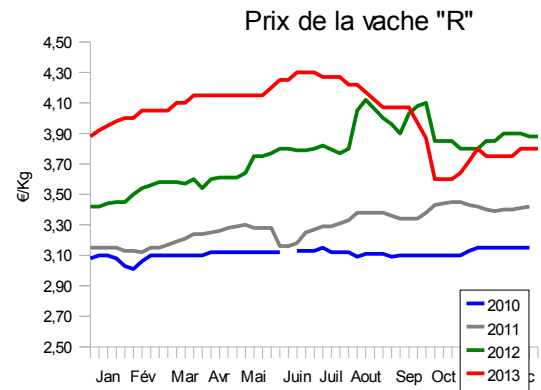
Les cours continuent leur progression (+ 7 centimes par Kg) pour atteindre 6,68 €/Kg en fin d'année soit presque le niveau de 2012 alors que 2011 et 2010 se situaient à 6,49 et 6,03 €/Kg.

Lait

Les livraisons en décembre sont supérieures à celles de novembre (161 200 hL soit + 12 400 hL) et supérieures à celles des années précédentes (154 400 à 158 900 hL). En novembre, le prix était de 37,5 €/hL en baisse pour le troisième mois consécutif mais toujours au delà des cours des années précédentes (32,1 à 34,4 €/hL).

Les œufs

Les cours sont nettement en hausse (+ 22 centimes/certaines) et ils finissent le mois à 6,89 €/centaine. Le niveau est intermédiaire entre les 3 années précédentes (5,26 à 8,86 €/centaine).



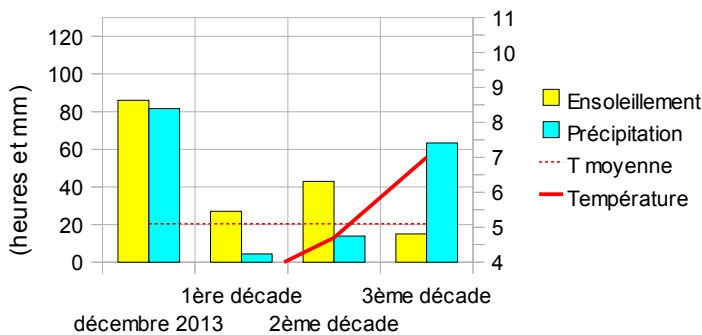
Le mois de décembre a été nettement plus ensoleillé (+ 33 h soit + 62 %), plus humide (+ 13 mm soit + 19 %) et plus doux (+ 1,1 °C) que la moyenne. Les deux premières décades ont été très sèches et la troisième, bien que concentrant l'essentiel des précipitations, a été la plus douce. Il y a eu 11 journées de pluies (dont 2 avec plus de 10 mm), 4 de brouillard et 6 ventées. La température est descendue à - 5,4 °C le 11/12 et a atteint 12,3 °C le 27/12. Le vent a soufflé à 96 km/h le 24/12.

Proverbe

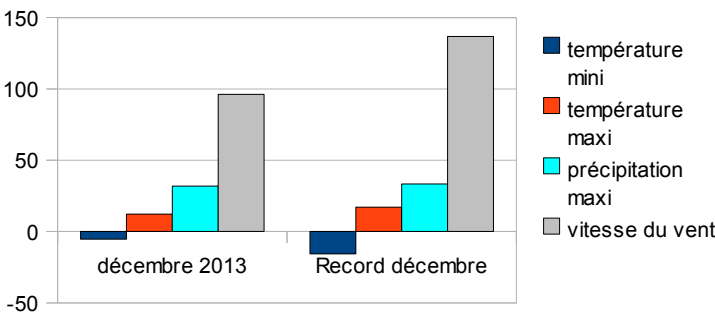
Du brouillard dans les Avents

Signe de beaucoup de pommes

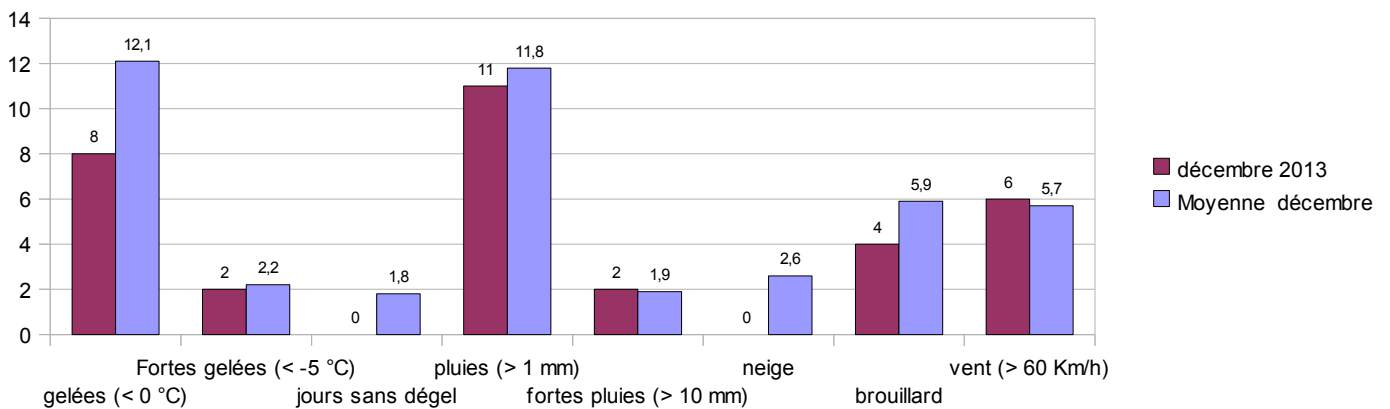
Détail du mois de décembre 2013



Extrêmes de décembre

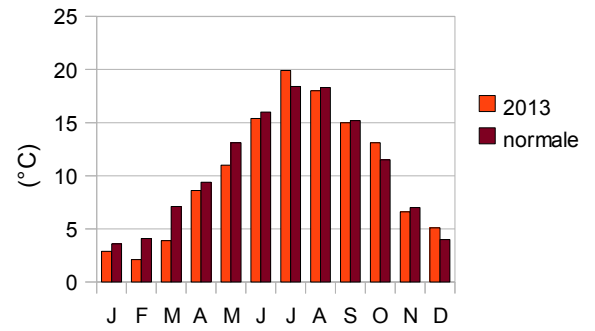


Fréquence des évènements climatiques en décembre



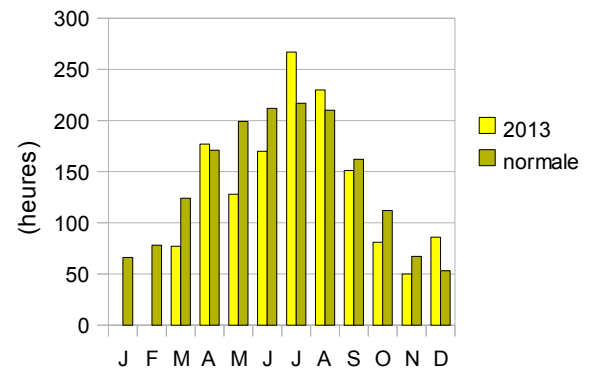
Température 2013

(Beauvais - Tille)



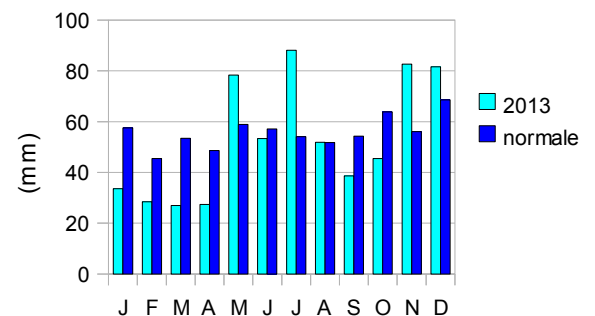
Insolation 2013

(Beauvais - Tille)



Précipitations 2013

(Beauvais - Tille)



Pour en savoir plus : sites internet
 - de la DDT de l'Oise : <http://www.oise.equipement-agriculture.gouv.fr>
 - de la statistique agricole : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>
 - de Météo France : <http://france.meteofrance.com>

Direction Départementale des Territoires
 2, Bd Amyot d'Inville - BP 20317
 60021 Beauvais cedex
 Téléphone : 03 44 06 43 47 - Télécopie : 03 44 06 43 00
 Courriel : ddt@oise.gouv.fr

Directeur de la publication : Jean-François TURBIL
 Rédaction : Olivier Renaud
 Impression : DDT
 Dépôt légal : à parution
 ISSN : 1260 - 8289